

Bonjour à toutes et à tous,

Notre Assemblée Générale du Mercredi 12 Aout 2026 se tiendra dans la salle communale de Saint Martin de Brehal à partir de 14H pour la session ordinaire et, si le quorum n'est pas atteint, à partir de 14h30 pour la seconde session ordinaire.

Je me permets d'insister sur plusieurs points :

- Il est important que le **document de présence** soit correctement rempli avant de se présenter aux bureaux des assesseurs afin de limiter le temps d'attente.
-
- Si vous souhaitez vous présenter à l'**élection**, il est important de transmettre un courrier de candidature à l'ASA avant l'AG pour que les bulletins de vote soient imprimés et éviter les rajouts manuels (même s'il est statutairement possible de candidater jusqu'à l'ouverture de la réunion).
-
- Les **documents supports** (Evolution du projet de Travaux - Budget 2026 - Compte Administratif 2025 - Postes à pourvoir pour l'élection au bureau lors du renouvellement du tiers sortant) sont accessibles sur le **site de l'ASA**. Je vous recommande de vous y inscrire afin de consulter les documents de l'AG et bénéficier des informations qui sont régulièrement communiquées.
- Je vous en rappelle l'adresse : <https://asa-brehal-coudeville.fr>

Très cordialement et au 12 Aout,

Le Président
J. Sesboué